

## Commentaire de texte

Par **V10**, le **15/11/2013** à **12:26**

Bonjour. Pour résumer rapidement : j'ai eu une colle de droit constit, j'ai choisi un commentaire de texte sur l'État. J'ai fait mon plan en suivant celui du texte MAIS je n'ai pas cité ce dernier ... Il me semble qu'un de mes profs avait dit de ne pas le faire, du coup dans le doute je ne l'ai pas fait, mais j'ai peur d'être pénalisée pour ça, et de ne pas avoir la moyenne ... C'est ma première colle de l'année et je stresse :/

Par **Yn**, le **15/11/2013** à **12:47**

[citation] Il me semble qu'un de mes profs avait dit de ne pas le faire, du coup dans le doute je ne l'ai pas fait[/citation]

Un commentaire de texte sans citer le texte ? Idée originale... Il faut **impérativement citer** le texte, l'arrêt, l'article que l'on expose, analyse ou critique.

Comme je le répète souvent, peu importe la matière, 1. Citation / 2. Définition / 3. Analyse / 4. Critique.

Bref, du sens-portée-critique très classique en droit.

Par **V10**, le **15/11/2013** à **12:49**

Bon, alors j'ai une idée précise de la note que j'aurais ... Merci pour la réponse en tout cas